



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### AAONO N°03/ANSER/DG/T/24

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
2. **ANSER** a obtenu des fonds propres afin de financer certains travaux relatifs à l'électrification dans les milieux rural et périurbain et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs **aux Travaux de soutirage de l'électricité sur le réseau SNEL Tshela pour l'électrification de Cinq (5) villages du groupement Singini suivant le Dossier d'Appels d'Offres National Ouvert n° 03/ANSER/DG/T/24.**
3. ANSER sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du marché sus-évoqué, en lot unique.

*Les solutions variantes ne sont considérées qu'en cas de soumission de l'offre de base répondant à la conception technique décrite par le Maître de l'ouvrage dans le Dossier d'appel d'offres.*

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert aux candidats intéressés tel que défini dans la Loi n°10/010 du 27 avril 2010 relative aux Marchés Publics ;
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après :

*L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain « ANSER », situé au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe. Du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1)*

**Contact : +243 810 111 171**

**E-mail : [pm@anser.gouv.cd](mailto:pm@anser.gouv.cd),**

Copie à [anser@anser.gouv.cd](mailto:anser@anser.gouv.cd)

6. Les exigences en matière de qualification sont les suivantes :

#### **A. Conditions d'Ordre administratif et legal**

La conformité administrative comprend la présence dans l'offre des documents suivants :

- a) Être une entreprise ou un groupement d'entreprises de construction œuvrant dans le secteur de l'électricité (en cas de groupement, joindre **impérativement l'acte de groupement d'entreprises de type solidaire avec un chef de file désigné**). Le groupement d'entreprises solidaires **ne peut dépasser trois (3) entreprises** ;



- b) Joindre à l'offre les statuts de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché) dûment notariés.
- c) Attestation fiscale valant **Quitus Fiscal en cours de validité** ;
- d) Avoir un agrément du Ministère des Ressources Hydrauliques et Électricité, catégorie P-C ou P-B en cours de validité pour les entreprises œuvrant en RDC (**ou la preuve de paiement de la taxe d'agrément**) ;
- e) Joindre à l'offre une copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et du numéro impôt ;
- f) Joindre à l'offre l'attestation d'affiliation à la CNSS accompagnée de l'attestation de régularité des cotisations à la CNSS pour les trois derniers mois précédant la date limite de dépôt des offres ;
- g) Le certificat de non faillite.
- h) Joindre à l'offre la version harmonisée de l'Identification Nationale conformément à l'arrêté ministériel n°011/CAB.IN/ECONAT/ABM.CITY/2020 du 02 juillet 2020 fixant la nomenclature des activités économiques et les modalités de codification du numéro d'identification nationale.

**Pour toutes ces exigences, il est requis en vertu du principe de l'égalité de traitement, l'équivalence du pays d'origine pour les entreprises domiciliées fiscalement à l'étranger.**

### **B. Conditions d'Ordre financier**

- a) Avoir réalisé, au cours de trois (3) dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent au moins une (1) fois le montant de l'offre ; **en cas de groupement : il est admis l'addition des chiffres d'affaires des entreprises membres du groupement** ;
- b) Fournir une attestation bancaire ou une promesse d'accès à des facilités de crédit d'un montant équivalant à au moins **15 000USD (Quinze mille dollars des Etats-Unis)** ;

**La trésorerie propre de l'entreprise ne sera pas prise en compte ;**

- c) Joindre à l'offre les états financiers de trois dernières années (2023, 2022 et 2021) dûment certifiés par un expert-comptable agréé par l'Ordre National des Experts Comptables. **En cas de groupement d'entreprises, chaque partie devra présenter les siens ;**

### **C. Conditions d'ordres techniques :**

- a) Fournir au moins une (01) référence satisfaisante au cours de dix (10) dernières années dans la réalisation des projets de nature et de complexité comparables.

Les références présentées (les références de travaux réalisés par un sous-traitant sont acceptables) doivent au minimum comporter les renseignements de base suivants : client, nom du projet et brève description, emplacement du projet, enveloppe financière, durée du projet, dates de début de fin d'exécution, certificat de bonne fin des travaux, procès-verbal de réception définitive des travaux ou **tout autre document attestant la réalisation effective et satisfaisante des travaux.**



7. Une réunion préparatoire à l'établissement des offres est prévue, au lieu et date ci-après :  
Lieu : 4854 de l'avenue Colonel Lukusa, Commune de la Gombe, Bâtiment Orgaman, Premier Niveau

Date : **19/08/2024**

Heure : **10h30**, heure locale (heure locale = TU+1)

Une visite préalable de reconnaissance des sites sera organisée par l'Autorité contractante à partir du **21 août 2024**.

Cette visite organisée sera unique et ne déchargera pas le candidat de son obligation de s'informer de toutes les contraintes d'accès et d'intervention sur les sites et de les visiter de façon plus approfondie.

Chaque candidat se prendra en charge et les dispositions pour le déroulement de la reconnaissance des sites seront communiquées lors de la réunion préparatoire prévue le **19 août 2024** à l'adresse ci-dessus à 10h30 (TU+1).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-haut. Le dossier d'Appel d'offres sera remis contre un montant non remboursable de **500 USD (cinq cents dollars des États Unis)**.

Le paiement pourra se faire soit en espèces ou par virement bancaire au compte n° « **05100-0510101-073867101-23** », intitulé « **ANSER** » auprès de la banque RAWBANK, code SWIFT : RAWBCDKI.

Le document d'Appel d'offres sera soit remis des mains à mains ou envoyé aux soumissionnaires, contre présentation de la preuve de paiement. Les frais d'envoi du document d'Appel d'offres aux soumissionnaires sont en sus et à charge de ces derniers.

9. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le **02/09/2024 à 14h30'**, heures locales (TU + 1). Les offres remises en retard ne seront pas traitées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée, le **02/09/2024 à 15h00'**, heures locales (TU + 1).

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre, d'un montant de **2 500,00 USD** (Dollars américains deux mille cinq cents). **Elle demeure valide 30 jours après expiration des offres.**





Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours (Nonante jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 12 août 2024

**LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES**

**Cyprien MUSIMAR NDELE**

